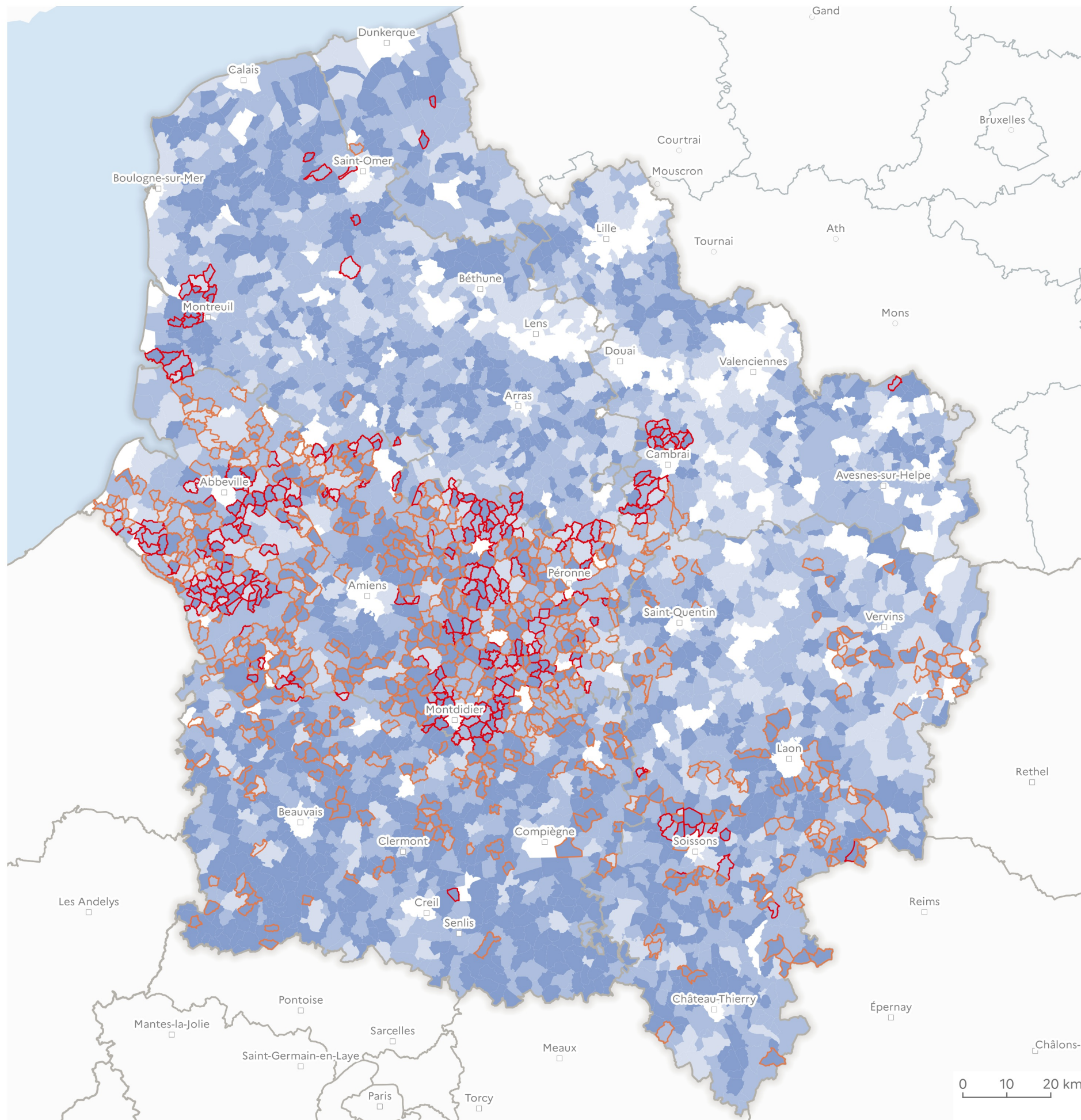


# TAUX DE MOTORISATION ET COMMUNES À FAIBLE DESSERTE EN TRANSPORTS COLLECTIFS

MOBILITÉ DANS LES TERRITOIRES



L'indicateur du nombre d'arrêts est une concaténation des arrêts en train (voyageurs), car (interurbain) et bus (urbain). Deux seuils ont été sélectionnés pour définir une faible desserte. 0 arrêt correspond à une commune très faiblement desservie, 1 arrêt peut correspondre à une commune faiblement desservie.

Le taux de motorisation représente ici, à la commune, le rapport entre le nombre de ménages possédant au moins un véhicule et le nombre total de ménages.  
En région Hauts-de-France, le taux moyen de motorisation est de 81.5%.  
En France, cette moyenne s'élève à 84 % de ménages possédant au moins une voiture.

Nombre d'arrêts TC (Trains, bus, car)

- 0
- 1

Taux de motorisation en 2019

- 57,6 - 81,3
- 81,3 - 89,1
- 89,1 - 94
- 94 - 100

- Limite régionale
- Limite départementale
- Frontière nationale
- Réseau routier principal

Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD  
Données sources : Recensement de la Population INSEE 2019  
Fonds de plan :  
© IGN ADMIN EXPRESS®  
© IGN ROUTE 500®  
Réf. : 22-099-L (31/03/2023)